



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation alarmante de l'hôpital René Muret à Sevran

Question écrite n° 23679

Texte de la question

M. Éric Coquerel alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation alarmante de l'hôpital René Muret à Sevran. Depuis de nombreuses semaines, les personnels de l'hôpital René Muret ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Cet hôpital prend notamment soin des anciens. Il offre une hospitalisation de court séjour gériatrique, des soins de suite et de réadaptation gériatriques (SSR) dont une unité de nutrition-obésité, des soins longue durée palliatifs, et un service d'addictologie. Au vu de ses missions, cet hôpital est d'une importance capitale pour la Seine-Saint-Denis. Il permet, en effet, de prendre en charge efficacement des phénomènes de société et de santé publique, comme l'augmentation de l'espérance de vie, l'augmentation des maladies chroniques chez les personnes âgées, comme celle de l'obésité. Le département de la Seine-Saint-Denis est par ailleurs saigné par le manque de services gériatriques. Il est dénombré, en effet, moitié moins de postes en médecine gériatrique dans le 93 que dans les Hauts-de-Seine (92), et quasiment moitié moins de postes en SSR. Il s'agit donc d'une inégalité abyssale dans l'accès aux soins des populations. Pourtant, les effectifs fondent à l'hôpital René Muret. Les personnels comptent le départ récent de 8 médecins. Il n'y a plus de psychiatre dans l'unité de géronto-psy depuis plusieurs mois, ce qui, de fait, a fait disparaître la spécialité dans l'hôpital. La situation devient intenable : il est dénombré un seul médecin pour les quatre services de long séjour, de 179 lits ! Les capacités d'accueil sont également amputées : un étage de 37 lits de SSR gériatrique est fermé depuis la mi-avril 2019. Le service de médecine gériatrique a perdu 5 lits. Sur les 22 lits d'addictologie, 6 lits sont fermés. Le service SSR nutrition-obésité a clôturé 12 lits. Les récentes propositions de Mme la ministre consistent notamment à faire admettre directement les patients âgés en médecine gériatrique, plutôt qu'aux urgences. Mais comment faire, s'il n'y a pas de lits ? Faudra-t-il continuer à placer des personnes âgées sur des brancards, dans des situations humainement intolérables ? Les besoins de la population ne sont pas accessoires, « il est de notre devoir commun d'assurer une prise en charge de toutes les personnes malades » estime M. le député. Il en va de la dignité de l'ensemble de la société, aussi, de traiter dignement et humainement les personnes âgées. Dans ce contexte, il lui demande combien de lits elle compte rouvrir à l'hôpital René Muret et comment elle compte permettre de recruter des médecins pour assurer le bon fonctionnement de cet hôpital qui remplit une mission d'intérêt général.

Texte de la réponse

Le site René-Muret de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) situé à Sevran connaît aujourd'hui des difficultés de fonctionnement liées aux tensions constatées sur certaines disciplines médicales. Il y a eu des départs de médecins dans la plupart des disciplines représentées sur le site – gériatrie, soins palliatifs, addictologie. Le groupement hospitalier a mis en œuvre les procédures de recrutement, mais le contexte actuel de pénurie dans certaines spécialités médicales, comme la gériatrie, induit un délai de recrutement incompressible. En dépit de ces difficultés, la communauté médicale de René-Muret s'est mobilisée pour restreindre autant que possible les fermetures. L'institution s'appuie sur une stratégie interne de recrutement et de publication afin de maintenir une offre de soins dans un département fragile. Cet hôpital joue un rôle essentiel dans les soins prodigués en proximité aux habitants de la Seine-Saint-Denis. Ses activités médicales ne sont

nullement remises en question. Au contraire, le projet stratégique de l'hôpital en cours de discussion vise à renforcer le service rendu aux usagers. Ces difficultés de recrutement sont prises en compte avec une stratégie de transformation de l'offre, en particulier sur les soins de longue durée. La prise en charge sanitaire devrait évoluer en faveur d'une augmentation de lits de SSR neurologiques, d'une création d'un hôpital de jour et de lits supplémentaires de SSR polyvalents. S'agissant des soins de longue durée à l'hôpital René-Muret, le site offre aujourd'hui des conditions d'hébergement vétustes, en inadéquation avec les besoins des personnes âgées, qu'il est indispensable de faire évoluer. Pour autant, il y a non pas une réduction des capacités de prise en charge, mais une transformation de l'offre pour consolider la filière gériatrique. Des échanges ont eu lieu cet été sur l'évolution du site avec les représentants syndicaux de l'hôpital, les représentants de l'AP-HP et de la délégation départementale de l'agence régionale de santé. Sur le sujet majeur de l'attractivité du site pour les professionnels de santé, les évolutions prévues sont de nature à en améliorer le positionnement dans la filière de soin du territoire et à améliorer les conditions de travail dans un cadre architectural rénové. Enfin, sur les métiers de la gériatrie, l'AP-HP travaille à offrir des perspectives d'évolution et de carrière aux professionnels en prévoyant notamment, dès 2020, le déploiement de la formation d'assistant de soins en gérontologie auprès de 300 aides-soignants.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23679

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8639

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10811